J0

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 24-2-77347445

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION RHONE-ALPES
(AIN, ARDECHE, DROME, ISERE, LOIRE, RHONE, SAVOIE, HAUTE-SAVOIE)
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
55, rue Mazenod - 69426 LYON CEDEX 3 Tél. (78) 62.20.30 (P. 426 & 427)
Tél. (78) 60-95-87 (Postes 426 et 427)

ABONNEMENT ANNUEL : 50 F
C. C. P. LYON 9431-17
Régisseur Avances et Recettes D. D. A.
55, rue Mazenod - 69426 LYON CEDEX 3

Bulletin N° 75 Lisez sur l'enveloppe de ce bulletin le numéro de votre région 16 Février 1977

A partir du 15 Février, veuillez noter notre nouveau numéro de téléphone : (78) 62.20.30.

LA DEGENERESCENCE INFECTIEUSE DE LA VIGNE

LES POSSIBILITES DE LIMITER SON EXTENSION

La Dégénérescence infectieuse de la vigne est une maladie à virus transmise par des Nématodes du sol (vers minuscules). Le plus fréquent de ces nématodes est le Xiphinema index, espèce très prolifique.

Cet agent vecteur inféodé à la vigne mesure 2,5 à 3 mm ; il est muni d'un stylet qui lui permet de se fixer sur les racines de la vigne, d'y puiser sa nourriture et de transmettre les virus qui se trouvent sur la paroi interne du stylet. Les radicelles attaquées présentent des boursouflures ou nodosités.

La maladie se traduit toujours par une perte de récolte importante et parfois par l'anéantissement du pied de vigne.

Selon les types de virus, le cep atteint se caractérise par :

- une végétation languissante au printemps
- des entre noeuds inégalement raccourcis
- des doubles-noeuds, des sarments aplatis et dédoublés (fasciations)
- des ramifications nombreuses, un aspect buissonnant, un jaunissement des feuilles.

La dégénérescence infectieuse provoque aussi des anomalies dans la formation des grains (coulure ou millerandage).

Une vigne infestée ne guérit pas. Il faut agir préventivement.

Pour éviter la dégénérescence infectieuse ou Court-noué de la vigne il est indispensable de ne planter que du matériel sain dans un sol sain.

Ainsi avant toute plantation, il faut :

- sélectionner des plants indemnes de virus et de nématodes (absence de nodosités sur les radicelles). Les pépiniéristes viticoles devraient pouvoir donner toute garantie à ce sujet.

- désinfecter le sol, préalablement à la plantation, avec un fumigant efficace contre l'ensemble des Nématodes.

LA DESINFECTION DU SOL

La désinfection du sol est une technique éprouvée, recommandée pour lutter contre les nématodes-vecteurs. Elle permet de réduire considérablement le temps de repos d'une ancienne parcelle de vigne avant replantation :

Les fumigants. Il existe plusieurs fumigants, mais en viticulture, contre Xiphinema Index, les produits les plus efficaces sont :

P.1263

/...

le Dichloropropène + Dichloropropane (D.D.)

le Dichloropropène + Dibromethane (E.D.B. + D.C.P.)

le Dichloropropène + Dichloropropylène (D.C.P.)

le Dibrométhane + Dibromure d'éthylène (D.B.)

TECHNIQUE D'APPLICATION

- Avant traitement

Il est important de réaliser une préparation très soignée du terrain, en opérant notamment :

- l'arrachage des anciennes vignes lorsqu'elles existent
- le défoncement suivant les types de sols, entre 40/50 cm de profondeur
- l'élimination totale des débris végétaux (fragments de souches, vieilles racines) qui sont des réservoirs de virus et de nématodes

et enfin un bon labour, un scarifiage et des hersages croisés.

- Au moment du traitement

L'époque d'intervention sera déterminée en fonction de certaines conditions à réunir :

- Température du sol comprise entre 6 et 25° C (optimum 16°C)
- Humidité favorable, comme pour un semis de petites graines
- Sol convenablement préparé, régulièrement émietté et homogène.

Les fumigants sont introduits dans le sol à 20-25 cm de profondeur par des matériels équipés de coutres localisateurs, espacés de 30 cm.

Avec les appareils actuels d'application des nématicides, la meilleure distribution est obtenue par une pompe volumétrique qui assure un débit rigoureusement proportionnel à la surface à traiter.

Les doses d'emploi varient de 500 à 1000 litres à l'hectare selon les spécialités et la nature des sols.

Marge de sécurité vis-à-vis des cultures voisines :

en terrain plat : 0,80 m à 1 m entre l'injection et la culture voisine.

- Après le traitement

Plombage immédiat et énergique

On opérera par passage de crosskill, cultipacker ou rouleau lisse.

Bien laisser agir le produit pendant 3 mois, sans travailler le sol.

RECOMMANDATION IMPORTANTE

Les fumigants étant toxiques pour la vigne il faudra s'assurer qu'il n'y a plus de risque au moment de planter. L'odeur de la terre, prélevée à 20-25 cm, donne une indication, mais il est préférable de se baser sur le test "Cresson" (description en annexe).

L'aération du sol avant plantation sera obtenue par un labour suivi d'un hersage et d'un griffage croisé.

NEMATICIDES CONSEILLES POUR LA DESINFECTION DES SOLS

AVANT PLANTATION DE LA VIGNE

Matières actives	Spécialités	firmes	concentration m.a.	doses/ha d'emploi	
1-3 dichloropropène + dichloropropane = D.D.	Shell D.D. Dedisol Anema Sépisol Vidasol D	Agrishell La Littorale Procida Seppic Lambert Rivière	55 % 60 % 55 % 55 %	1000 l 1000 l 1000 l 1000 l	Excellent nématicide (Ovicide) actif sur insectes du sol et bactéries. Délai de 3 mois de plus avant plantation si sols lourds et froids
1-3 dichloropropène + dibromethane = DCP + EDB	Dorlone 500	Pepro	972gl+199gl	500 l	Augmenter les doses en sols lourds. Délai d'attente de 3 mois avant plantation.
1-3 dichloropropène	Maxilone Telone II	Lambert Rivière Shering France	920gl 1107gl	600 l 500 l à 600 l	Conditions d'emploi identiques
dibrométhane + 1-3 dibromure d'éthylène = D B	Kuhlmann 3 DB 50 et DB 185 Styrofume	Sobrom Sobrom Lambert Rivière	533gl 1850gl 533gl	750 l	Conditions d'emploi identiques

ANNEXE - LE TEST CRESSON

Ce test a une valeur indicative sur la présence ou l'absence de gaz résiduels. On le réalise de la façon suivante :

- Faire tremper des graines de cresson pendant la nuit précédent les prélèvements.
- Prélever des échantillons de sol traités en divers points et à différentes profondeurs en évitant d'émietter la terre ; placer chaque échantillon dans un bocal refermé immédiatement après la prise.
- Placer des graines sur un coton humide que l'on suspend au dessus de la terre dans chaque bocal.
- Faire la même expérience avec de la terre prélevée dans une parcelle voisine non traitée (témoin du test).
- Placer les bocaux près d'une fenêtre (à la lumière) et à température de 20°C environ.

En l'absence de substance active le cresson doit germer en quelques jours. Si l'on observe un retard avec la terre désinfectée comparativement au témoin, attendre encore avant de planter et refaire éventuellement une façon d'aération du sol.

ARBRES FRUITIERS

Cloque du pêcher - Les pluies tièdes répétées de la première moitié du mois de Février ont été très favorables à d'importantes contaminations de la cloque alors que les boutons floraux avaient commencé à gonfler.

De ce fait. les traitements appliqués après cette période seront d'une efficacité très réduite.

GRANDES CULTURES

Gros charançon de la tige du colza - Les premières sorties, souvent assez abondantes, de l'insecte se sont produites dès le 5 Février et elles reprendront dès que les conditions de température et d'insolation seront à nouveau favorables. En conséquence, la protection devra être assurée jusqu'à ce que la plante ait atteint la hauteur de 20 cm. Au delà, les attaques, mêmes fortes, n'ont qu'une très faible incidence économique de sorte que tout traitement devient alors superflu contre ce ravageur.

POUR UNE UTILISATION EFFICACE DU "BULLETIN TECHNIQUE"

(fin de l'article paru dans le précédent bulletin)

L'appréciation directe du risque dans l'orientation actuelle vers la lutte dite "intégrée", doit permettre d'économiser un plus grand nombre de traitements que ne l'autorise déjà l'application stricte des Avertissements Agricoles.

Cette appréciation joue déjà un role important dans la lutte "raisonnée" contre les ravageurs ne faisant pas encore l'objet d'Avertissements au sens strict du mot, tels les pucerons ou les acariens. Des observations et des recherches sont actuellement en cours pour tenter de fixer des seuils d'infestation nécessitant des interventions chimiques, valeurs qui devront nécessairement être modulées suivant les conditions locales et le caractère climatique de l'année.

On tente également de rechercher des seuils facilement contrôlables par le praticien pour les ennemis faisant l'objet d'Avertissements proprement dits tels que le carpocapse ou les tordeuses de la grappe.

Les comptages nécessités par cette technique peuvent prendre un certain temps qui doit être largement compensé par l'économie de traitements superflus et la réduction de la pollution qui en résultera.

Dans le domaine des maladies, cette pratique est déjà plus avancée, les "foyers" étant quelque chose de réel et bien connu par chaque agriculteur, mais si l'on tient compte du moindre danger de pollution par les fongicides que par les insecticides ou les acaricides, on doit retenir que dans le cas de ces derniers produits, un chemin assez long reste encore à parcourir sur lequel s'avancent à la fois les chercheurs, les fabricants et les praticiens.

P.S. : A propos du lessivage -

Il n'a pas été précisé dans le bulletin précédent, par suite d'un oubli, qu'un traitement peut être entrainé par une pluie d'autant plus faible qu'il a été appliqué depuis plus longtemps.

Le Chef de la Circonscription phytosanitaire "Rhône-Alpes",

R. GIREAU.

Imprimerie de la Station Rhône-Alpes - Le Directeur-Gérant : P. JOURNET.
Inscription à la C.P.P.A.P. N° 477 AD.